

INFORMATIONS AUX FAMILLES - Re

L'école et collège La Sidoine vous souhaite une excellente rentrée 2017-2018.
Vous trouverez dans cette lettre d'information les renseignements utiles pour un
Vous pourrez noter sur vos agendas les dates importantes du 1^{er} trimestre.

I. A votre service

| | | |
|----------------------------------|--|--------------------------------------|
| Chef d'établissement | M. Pierre-Yves TERRIER | |
| Conseiller Principal d'Éducation | M. Sébastien GUILLERMIN | |
| Infirmière | Mme Elodie SERTELON | |
| Vie scolaire | Mme Marianne MECHAIN référent niveau 5 | |
| | Mme Céline AUCLER référent niveau 5 | |
| | M. Fabien CHIRICONI référent niveau 5 | |
| | Mme Claudine BUSCHBAUM référent niveau 5 | |
| Secrétariat | Mme Claire SANLAVILLE | Admin Inscrip Orient Transp |
| | Mme Emilie BARBIER | Factur Règler Demar |
| | Mme Jocelyne HUGON | Respo |

II. Calendrier des vacances scolaires

TOUSSAINT du vendredi 20 octobre 2017 *après la classe*
au lundi 6 novembre 2017 *au matin*

PRINTEMPS du vendred
au lundi 2

NOËL du vendredi 22 décembre 2017 *après la classe*
au lundi 8 janvier 2018 *au matin*

BONTE DE L'ASCENSIO

IV. Assurance

Tout élève doit obligatoirement être couvert :

- En Responsabilité Civile : en principe, votre assurance personnelle ha
- En Individuelle Accident : pour couvrir votre enfant 24h/24 au collè
Sidoine souscrit un contrat pour tous les enfants scolarisés auprès d
spécialiste de l'Enseignement Catholique. Des dépliants sont d
connaître les prestations.

V. Restauration

Les frais de restauration seront prélevés sur votre compte comme le s
Vous ne payez que les repas consommés.

Possibilité de repas le mercredi à partir du **20 septembre 2017**.

En cas d'absence exceptionnelle au restaurant scolaire (RV médical),
Scolaire **la veille**. Dans le cas contraire, **l'enfant ne sera pas autoris**
collège.

VI. Dates à retenir

- Réunions Parents
 - 6èmes **le 18 septembre 2017** à 18h30
 - 5èmes **le 19 septembre 2017** à 18h30
 - 4èmes **le 25 septembre 2017** à 18h30
 - 3èmes **le 21 septembre 2017** à 18h30
- Forum des lycées / élèves de 3^{ème} : **le 16 novembre 2017**
- Fin du 1^{er} trimestre **le 29 novembre 2017**
- Matinée « Portes Ouvertes » **le samedi 2 décembre 2017**
- Exercice de sécurité dans les transports scolaires pour les 6^{èmes} : **le ve**
- Conseils de classes : **à partir du 7 décembre 2017**

Les réunions de parents du mois de septembre sont l'occasion de rencou
classe ainsi que le professeur principal. Il leur est présenté l'année à venir
niveau. Ce ne sont pas des rendez-vous individuels.

Seuls les élèves dont les parents auront envoyé un courrier ou l'étude. Un mot dans le carnet de bord n'est pas suffisant car un élève ne peut pas venir à l'école sans le carnet de bord. Les parents doivent montrer et d'aller en ville alors que ses parents le croient au collège.

- **Etude obligatoire :** l'équipe pédagogique ou le chef d'établissement vérifie l'étude du soir à un enfant qui ne travaille pas à la maison. Cette étude est faite par un adulte qui vérifie le travail effectué et aide l'élève.

VIII. Suivi de la scolarité

Les élèves ont un carnet de bord qui fait office de carnet de liaison et de carnet de notes. Ils doivent constamment l'avoir avec eux. Toute détérioration sera sanctionnée et sera facturé.

Les parents doivent consulter ce carnet de bord chaque soir pour vérifier et prendre connaissance des mots pouvant avoir été mis par un enseignant.

- En outre, comme les années précédentes, vous pourrez consulter les notes sur le site internet Ecole Directe, ainsi que prendre connaissance du cahier de notes communiqués en début d'année pour les nouvelles familles. Les autres familles recevront le cahier de notes de l'année précédente.
- Consultez régulièrement le site de la Sidoine www.lasidoine.fr, pour connaître l'actualité de l'établissement et des liens utiles.

VIII. La Vie Scolaire

- Toute absence doit être signalée sur le répondeur de la Vie Scolaire.
- Bureau de la Vie Scolaire :
Mme Céline AUCLER : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h05 à 16h30
Mme Céline AUCLER : le mercredi de 8h05 à 12h20.
- Les retenues ont lieu le mercredi de 13h à 15h. **Inscription automatique** **doivent impérativement avertir la Vie Scolaire si leur enfant ne peut pas venir à l'école et ceci avant le lundi soir. Dans le cas contraire, le repas sera facturé.**